

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods

25580 LES PREMIERS SAPINS

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} juin 2022 à 20 h 00

Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2022, le 1^{er} juin à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 25 mai 2022 par Pierre-François BERNARD, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Etaient présents : BERNARD Pierre-François, BEY Tiffany, CACHOD Chrystelle, CACHOD Didier, CHANEZ Marie-Madeleine, CHANUDET Jean-Marie, COULOT Pierre, DEBRUILLE Catherine, DEFONTAINE Thierry, DELACHAUX Alice, FAIVRE Amandine, GIRARD Annick, GIRARDET Didier, HERMANN Florence, MARCEL Patrick, NICOD Isabelle, ODIN Jean-Luc, PARIS Mélanie, SANCEY-RICHARD Michel, SIRON Alexandra, VIPREY Nicolas

Etaient excusés : COINTET Alexandre qui donne procuration à DELACHAUX Alice, GUYOT Anaïs qui donne procuration à PARIS Mélanie

Ordre du jour :

- Intervention de la Gendarmerie : participation citoyenne
- Ressources Humaines : création d'un poste administratif
- Budget forêt : ouverture de crédit
- Aménagement de la Grande Rue à Nods : choix de la maîtrise d'œuvre
- SYDED : extension du réseau de distribution publique d'électricité rue de la Scierie à Nods
- CCPHD : convention de mise à disposition du service Urbanisme
- Dissolution du budget MSAP
- Renouvellement de la mise en place de la carte d'achat public communale
- Attribution du marché « voirie communale » : travaux 2022
- Vidéosurveillance : validation des devis
- Sollicitation pour l'installation d'un distributeur automatique de fromage sur le domaine communal à Nods
- Présentation « projet La Baraque »
- Questions/informations diverses

Madame Florence HERMANN est nommée secrétaire de séance pour ce Conseil Municipal.

De plus, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Attribution du marché concernant les travaux de l'entrée de Hautepierre-le-Châtelet
- Point sur le groupe : Présentation et valorisation de la ressource « eau »
- Retour sur la formation forêt

Et de supprimer le point suivant :

- Budget forêt : ouverture de crédit

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 mai 2022

Le compte rendu du conseil municipal du 4 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Intervention de la Gendarmerie : participation citoyenne

Le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie départementale de Pontarlier, le Chef d'escadron Thierry COMBE-CHEVALEYRE présente les grandes étapes de la mise en place de la « participation citoyenne » sur une commune.

L'exposé entendu le Conseil décide d'aborder ce sujet au Conseil Municipal de juillet, afin de savoir si la commune adhère ou non à ce dispositif.

3/ Ressources Humaines : création d'un poste administratif

Le Conseil valide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet (24 heures) à compter du 1^{er} juin 2022.

4/ Aménagement de la Grande Rue à Nods : choix de la maîtrise d'œuvre

Suite aux travaux de séparation des réseaux humides et de l'enfouissement des réseaux secs, le Conseil valide, à l'unanimité, l'Entreprise JDBE comme maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la voie principale de Nods (rue de la Forge et Grande Rue).

5/ SYDED : extension du réseau de distribution publique d'électricité rue de la Scierie à Nods

Le Conseil valide à l'unanimité le conventionnement avec le SYDED pour les travaux d'acheminement des réseaux pour le lotissement Les Préludes, à la charge de la commune.

6/ CCPHD : convention de mise à disposition du service Urbanisme

Le Conseil valide à l'unanimité la nouvelle convention avec la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

7/ Dissolution du budget MSAP

Le Conseil valide à l'unanimité la dissolution du budget MSAP, compte tenu que toutes les opérations liées à ce budget sont terminées et les subventions perçues en intégralité.

8/ Renouvellement de la mise en place de la carte d'achat public communale

Le Conseil valide à l'unanimité le renouvellement de la carte d'achat public communale pour une durée de 3 ans, à compter du 14 juillet 2022.

9/ Attribution du marché « voirie communale » : travaux 2022

Le Conseil valide à l'unanimité l'Entreprise COLAS pour les travaux de réfection des voiries sur 2022, à savoir les voies de :

- La brulée
- Le moulin de Nods
- Le bois de l'Allier

10/ Vidéosurveillance

Le Conseil valide à la majorité (19 voix pour – 3 voix contre – 1 abstention), le dossier de télésurveillance sur le village de Nods lancé en mai 2021, mais réévalué en juin 2022 afin de disposer d'un système fonctionnant 24h/24h.

11/ Sollicitation pour l'installation d'un distributeur automatique de fromage sur Nods

Le Conseil valide à l'unanimité de ne pas mettre à disposition de terrain public sur Nods à la coopérative de Lavans-Vuillafans pour installer un distributeur automatique de Comté sur Nods.

12/ Présentation « projet La Baraque »

Un compte-rendu des différentes réunions entre les conseillers municipaux qui ont travaillé sur le projet pour La Baraque est effectué.

13/ Attribution du marché concernant les travaux de sécurisation de l'entrée de Hautepierre-le-Châtelet

Le Conseil valide à l'unanimité l'Entreprise VERMOT SAS pour réaliser les travaux d'aménagement du carrefour d'entrée et sa sécurisation à Hautepierre-le-Châtelet.

14/ Informations diverses

- *Ages et vie* : 3 emplacements envisagés.
- *Lotissement Les Perrières* : 6 parcelles sont vendues chez le notaire sur les 8 parcelles en vente, ainsi que 2 parcelles à Hautepierre-le-Châtelet.
- *Vente de bois* :
 - ▶ Lot 77 : 352 m³ à 80.23 €/m³ pour un montant total de 28 240 €
 - ▶ Lot 80 : 499 m³ à 85.09 €/m³ pour un montant total de 42 459 €
 - ▶ Lot 97 : 442 m³ à 86.17 €/m³ pour un montant total de 38 087 €Soit un montant total des ventes de 108 786 €
- *Fête des mères* : nouveau format de ce moment de convivialité : marche et apéritif sou-patoire et demande des conseillers volontaires pour faire le service
- *Groupe eau* : Une réunion de travail est prévue ce jeudi 9 juin.

La séance est levée à 22 h 35.



Le Maire,
Pierre-François BERNARD